



## IX<sup>e</sup> conférence de l'Observatoire internationale de la démocratie participative Reggio Emilia, les 18, 19, 20 novembre 2009

### Déclaration finale

À ce jour, la IX<sup>e</sup> conférence de l'Observatoire internationale de la démocratie participative, qui a compté sur la présence de politiques, de techniciens, de représentants d'associations, et surtout, de nombreux jeunes, reconnaît tout particulièrement la valeur de la participation de ces derniers tout au long de ces journées et les remercie de leur contribution sincère et de tout ce que nous avons pu apprendre grâce à eux.

Nous souhaitons résumer en guise de conclusion les considérations suivantes élaborées en s'appuyant sur la voix de nombreux jeunes qui ont pris part à la Conférence :

- 1- Les jeunes de pays différents qui se sont rencontrés et ont appris à se connaître, à l'occasion de la IX<sup>e</sup> conférence OI DP, ont mis l'accent sur le fait qu'ils ne veulent pas être considérés comme des objets ou des figurants dans les processus de participation dépendant de la médiation paternaliste des adultes, mais, qu'en revanche, ils veulent être reconnus comme les véritables acteurs principaux de leur condition de jeunes.
- 2- Quant à la participation, pour qu'il soit possible de mettre en œuvre un processus concret d'implication des jeunes, il faut que celui-ci soit placé dans le contexte conceptuel d'un horizon de citoyenneté universelle; ceci, en créant et en rebâtissant des lieux d'appartenance, en inventant et en forgeant, tous ensemble et avec les participants, les instruments et les règles qui garantissent l'égalité des possibilités d'accès pour tous.
- 3- La participation des nouvelles générations possède une **valeur éducative** et d'**intégration sociale** qui leur permet de devenir de plein droit les principaux acteurs de la communauté à laquelle ils appartiennent.
- 4- La participation des jeunes sert à améliorer l'efficacité des politiques publiques, qu'elles s'adressent spécifiquement aux nouvelles générations ou bien qu'elles soient inhérentes au développement de la communauté locale où elles vivent, et ce, sous la perspective de la croissance du capital social.  
Les jeunes, pour intervenir dans les processus participatifs, ont besoin de savoir d'une manière transparente quelle est l'importance accordée à leur **voix** au moment de prendre les décisions finales les concernant.
- 5- Quand on définit les actions de participation des nouvelles générations, on doit tout particulièrement l'accent sur le contexte social, culturel, territorial et technologique où le processus de participation se déploie. Le contexte constitue l'élément de régulation des bonnes interventions : il n'y a pas de « recettes » préétablies et transposables sans un travail indispensable d'interprétation du lieu où l'on agit.
- 6- Dans cette phase de crise des institutions de la politique représentative, la construction d'options de participation pour les jeunes, qu'elles soient liées à des décisions spécifiques ou bien à des questions beaucoup plus transversales, crée de la confiance et permet de renforcer le statut politique des jeunes. En participant, les jeunes développent un sens d'appartenance au territoire où ils vivent, tout en échangeant leurs compétences et en renforçant leur rôle. Une participation active, où ils jouent un rôle principal et exercent une



responsabilité partagée, leur confère une position plus importante et un plus grand poids politique.

La démocratie participative, en améliorant la connaissance des mécanismes et des options proposées par la démocratie représentative, ainsi que la confiance en ses acteurs, contribue à renforcer les institutions électives.

- 7- Dans une telle phase, caractérisée par la forte individualisation et segmentation des besoins, les jeunes peuvent se heurter à des difficultés lorsqu'ils individualisent les références et les normes sociales partagées. C'est pourquoi il est nécessaire de passer des politiques de la jeunesse axées sur le bien-être de l'individu à des politiques de la jeunesse axées sur la participation des jeunes à la croissance et au développement de la communauté dans laquelle ils vivent.
- 8- Les processus participatifs dans lesquels les jeunes sont impliqués doivent s'orienter chaque fois plus vers l'élaboration de politiques publiques d'intérêt général conçues sous une optique capable de valoriser l'enrichissement qu'apportent des perspectives centrées sur le dialogue intergénérationnel, et soucieuses des diversités de sexe, d'origine, d'âge et d'expérience de chacun des participants. Les institutions encourageront les processus participatifs adressés aux jeunes et soutiendront les processus de participation créés et gérés par les jeunes eux-mêmes. À cet égard, il faudra garantir le respect des langages spécifiques de celui ou celle qui participe et du conflit en tant qu'élément permanent d'amélioration et de mobilisation des sujets concernés. Les jeunes veulent participer, non seulement en tant que futurs adultes, mais également en tant qu'acteurs significatifs de notre présent, et ils ont besoin que leur participation ait des retombées immédiates.
- 9- Les agences institutionnelles de formation et d'enseignement doivent faire en sorte que la participation active des jeunes devienne une option politique attachée aux critères éthiques du métier des éducateurs. Ils doivent promouvoir la reconnaissance de langages multidisciplinaires plus proches des nouvelles générations, adaptés aux diverses tranches d'âge et aux divers contextes culturels dans lesquels ils interviennent.
- 10- Par conséquent, l'école doit évoluer d'un simple espace de transmission culturelle, fortement évaluateur et fondé exclusivement sur l'intelligence disciplinaire, vers un espace de **production culturelle** évaluant tout particulièrement les dimensions respectueuse et éthique du savoir des jeunes.

La participation des jeunes ne s'obtient pas par décret. Nous l'avons même parfois vécu lors de la Conférence ODP, dont la volonté était justement de s'ouvrir à la parole des jeunes. Ceci exige à la politique publique et aux jeunes de continuer à inventer des formes de dialogue et de participation.

Il faut donc s'engager, dès maintenant, à forger des parcours participatifs cohérents avec tous les principes soulignés ici, dans le but de tracer de nouvelles voies susceptibles de renouveler les modes et les formes de nos démocraties.

**Avec la participation des jeunes, c'est un autre monde et une autre ville que nous allons créer.**



Reggio Emilia, le 20 novembre 2009, XX<sup>e</sup> anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant des Nations Unies.